Règlement Intérieur
2ème Rapide FIDE de Vals-les-Bains

Article 1 : Organisation

Le Comité des Echecs Ardéchois et le club d'Aubenas Vals Echiquier Cévenol organisent, en parallèle du Championnat de l'Ardèche Jeunes, le **mercredi 11/11/2026** un 2ème Rapide FIDE en **7 rondes**, homologué FIDE par la FFE sous le N° 74174.

Lieu : Casino Circus - 3 Avenue Claude Expilly - 07600 VALS-LES-BAINS

Horaires : Pointage entre 9h30 et 9h45. Début de la première ronde à 10h précise.

Cadence : 15 min. + 5 sec./coup. Le délai de forfait est de 15 min. pour chaque ronde.

Article 2 : Règles du Jeu

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale d'Echecs (FIDE Handbook).
Les appariements se font au système suisse, à l'aide du logiciel PAPI (version 3.3.8).
Le Classement utilisé est le Elo FIDE Rapide au jour du tournoi ou, à défaut, le Elo FFE Rapide.

Article 3 : Participation

L'inscription est de 10€ pour les Adultes et 5€ pour les Jeunes. Licence B obligatoire.

Article 4 : Systèmes de Départage

Les systèmes de départage sont dans l'ordre :

1. Buchholz tronqué 2. Buchholz 3. Performance

Article 5 : Dotation du Tournoi

La liste des prix sera affichée avant la 4ème ronde.

Article 6 : Règlement Spécifique

- **L'article A.5 de l'Annexe A « Parties en cadence Rapide » s'applique pour la totalité du tournoi**.
- L'aire de jeu comprend la salle de jeu et les toilettes.
- Il est interdit de fumer dans l'aire de jeu.
- Tous les appareils électroniques (téléphone portable, ordinateur portables, tablettes etc..) doivent être éteints et rangés dans l'aire de jeu.

Article 7 : Arbitrage

Arbitre Principal : Timothée PIERRE (Arbitre Open)

Article 8 : Acceptation du règlement

Tou(te)s les participant(e)s s'engagent à respecter ce règlement et la Charte du Joueur d'Echecs.

L'Arbitre Principal
Timothée PIERRE

L'Organisateur
Florian SERRE